

L'Essonne invente le service public de l'aide sexuelle

Ce type d'assistance, illégal en France, pourrait être proposé à des personnes handicapées par le conseil général.

EVRY (ESSONNE)
 es « témoignages électrochocs ». Comme celui que lui a livré cette maman, en plein désarroi face aux premiers émois sexuels de son adolescent tétraplégique. C'est le point de départ de la réflexion de Jérôme Guedj, le président socialiste du conseil général de l'Essonne, qui prône aujourd'hui « une intervention solide de la puissance publique sur la question de la sexualité des personnes handi-
 capées ».

Dans le département qu'il préside, l'élu travaille à la mise en place du premier service public de l'éveil à la sexualité. Une aide qui se ferait via les services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS), ces structures médico-sociales pour les adultes handicapés financées par le conseil général et gérées par des associations. Des salariés volontaires de ce service, après avoir été formés, pourraient pratiquer une forme d'assistance sexuelle. « Uniquement pour les personnes lourdement handicapées qui n'ont pas la maîtrise de leur corps », précise Jérôme Guedj, qui a fait inscrire la notion « d'assistant sexuel » dans le schéma départemental en faveur des personnes handicapées qui sera voté lundi.

Un rapport en 2011 préconisait sa légalisation

Cette initiative, une première en France, me paraît très intéressante, se réjouit Pascal Ribes, vice-président de l'Association des paralyvés de France (APP). Il y a un véritable déni de la dimension sexuelle des personnes en situation de handicap. Cela empêche beaucoup d'entre elles de se construire en tant qu'être humain sexué. Qu'une collectivité dé-

termine ainsi les tabous et tente de répondre à la problématique, c'est très encourageant. L'éveil sexuel, cela passe aussi bien par l'approche de la nudité que par le toucher, les massages et l'acte en lui-même », décrypte-t-elle.

La question de l'assistance sexuelle revient régulièrement dans le débat en France. En 2011, le député Jean-François Chossy (UMP) a rendu un rapport préconisant sa légalisation. Actuellement au cinéma, le film « The Sessions », de Ben Lewin, traite sans tabou ce sujet. On y suit avec humour et tendresse le parcours du poète Mark O'Brien, qui, à 38 ans, perd sa virginité grâce à Cheryl, une incroyable assistante sexuelle.

Face à la complexité de cette question, Jérôme Guedj sait qu'il lui faudra jongler avec les subtilités juridiques. Si aux Pays-Bas, en Suisse, au Danemark, en Belgique et dans certains Etats américains, l'assistance sexuelle est légale, en France, elle est considérée comme une forme de prostitution. Et tout système d'organisation autour d'elle s'apparenterait à du proxénétisme. C'est pourquoi le député insiste sur la non-rémunération de l'activité.

Mais le Comité consultatif national d'éthique (CCNE), qui vient de rendre un rapport défavorable sur les assistances sexuelles, reste prudent. Le professeur François Beaulieu, rapporteur de l'avis, ne veut pas juger l'initiative actuelle, mais rappelle que d'autres problèmes que celui de la marchandisation du corps se posent. « Le fait de se livrer à ce type d'activité peut perturber de manière très forte et la vie affective de la personne handicapée et celle de la personne qui l'assiste », craint-il.

FLORENCE MÉRÉO

« Rien à voir avec la prostitution »

INTERVIEW Jérôme Guedj, président PS du conseil général de l'Essonne

Le député socialiste justifie son initiative, une première en France.

Qu'entendez-vous par « éveil à la sexualité » ?

JÉRÔME GUEDJ. Tout ce qui est lié à la prise en compte de la vie affective et sexuelle. Cela va de la sensibilisation des personnes handicapées dans les établissements spécialisés à de l'information pratique telle la contraception. Ensuite, et uniquement pour les personnes qui n'ont pas la maîtrise de leur corps, nous réfléchissons, avec l'Association des paralyvés de France, à une forme d'assistance qui pourrait aller du contact aux massages, aux caresses, voire plus. Ce pourrait être un service expérimental. Au même titre que le transport, le logement, l'accès à la culture, c'est au service public d'apporter une réponse à la sexualité des personnes handicapées.

N'est-ce pas une forme de prostitution ?
 Cela n'a rien à voir avec de la prosti-



(LP/Arnault Serrière.)

tution ou de la domination. Les personnes qui pourraient être amenées à pratiquer cette aide ne recevront aucune rémunération de la personne handicapée. La relation tarifée est hantée. Elles seront salariées d'un service d'accompagnement à la vie sociale, et, dans le cadre de leurs différentes activités, pourront, si elles le désirent et après avoir été formées, rajouter cet éveil. Un groupe de travail avec les associations sera constitué début avril, et des voyages en Belgique ou en Suisse prévus.

Et si la personne handicapée s'attache à son aidant...

D'où l'importance de faire un service très cadré et surtout limité dans le temps. Cela peut être deux, trois séances, pas au-delà de dix et à des heures déterminées. Il s'agit d'apporter à la personne à connaître son corps pour qu'ensuite elle puisse construire sa vie sexuelle et amoureuse comme tout un chacun.

Propos recueillis par F.M.



Evry (Essonne), hier, Frédéric explique avec pudeur que si le désir est bien là entre lui et sa compagne, elle aussi handicapée, le passage à l'acte sexuel est rendu impossible, faute d'aide. (LP/Florence Méréo)

« Cela pourrait être utile pour savoir comment utiliser mon corps »

TÉMOIGNAGE

Frédéric, 43 ans, lourdement handicapé

L y a les regards, les sourires, parfois même quelques tentatives de caresses. Mais toute l'affection requise et donnée par Frédéric ne peut compenser l'envie et le désir sexuels, « parfois très forts », qu'il ressent.

« Comme tout le monde, je crois, non ? » interroge pudiquement cet habitant d'Evry (Essonne).

Frédéric est né il y a quarante-trois ans. Mais trois mois trop tôt. Bébé prématuré, il a développé une infirmité motrice cérébrale (DMC). « Je n'ai pas de motricité aux jambes et peu de force dans les bras », explique-t-il d'une voix cabossée, mais toujours enclin à l'humour. Dans ce corps dont il n'est pas maître, difficile pour lui d'envisager une sexualité. « J'ai quelque chose dans ma vie, elle aussi est handicapée, très lourde-ment. Nous arrivons à nous faire des bisous, avons du désir, mais l'acte,

on ne peut pas. Comment nous positionner, ne pas nous faire mutuellement mal, comment mettre un pré-servatif quand nos mains dysfonctionnent ? Il y a trop de barrières. »

« Je n'ai pas fait le deuil de ma sexualité »

Frédéric et son amie n'ont ainsi jamais pu faire se rencontrer leurs corps « rûsqu'au bout ». Une assistance sexuelle, il ne serait pas contre. « Une aide humaine pourrait être utile pour savoir comment utiliser mon corps pour aller plus loin avec Magali », reconnaît celui qui bénéficie d'une auxiliaire de vie, trois fois par jour. Mais Frédéric ne cache pas ses réticences. « Qui va rentrer dans mon intimité ? Va-t-on essayer d'abuser

de mon handicap ? N'est-ce pas de la prostitution assistée ? Mille choses se bousculent dans ma tête. »

Et il y a les regards. Ceux qui bloquent et blessent. « Parfois, on est regardé comme une bête curieuse. La sexualité des personnes handicapées, c'est tabou. On est mis sous cloche, comme si on était asexué. Mon corps, je vis avec, mais je ne l'accepte pas. Les magazines prônent l'homme musclé. Moi, je n'en ai pas, des muscles. Il y a cette impression d'être déformé, pas beau, pas comme on voudrait », se juge-t-il sévèrement, oubliant ses grands yeux clairs. Mais cet amoureux de charmes doux reste confiant. « J'ai dû faire le deuil de ma paternité. Je n'ai pas fait le deuil de ma sexualité. Dirs-moi qu'elle est... en sommeil. J'attends l'éclaircie », sourit-il.

* Le prénom a été modifié. F.M.



FRFRAMÉCO
 Framéco
 Sunflower™ sur
 l'île de Malte.
 Au départ de Paris
 626 €* A PARTIR DE 201€ PERSONNE
 TTC 7 NUITS EN DOUBLE-CHAMBRE
FRFRAMÉCO
 VOUS ÊTES BIEN EN VACANCES

Toutes nos offres en agence de voyages ou sur fram.fr

* Par personne en chambre double, hors taxe d'agencement et hors charge portuaire. Départ avec Air Malta en mai 2013 et le 10/7/2013. Edition Mars 2013